

Montreuil, le 23 février 2021

Madame Frédérique VIDAL
Ministre de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation
21 rue Descartes
75231 PARIS CEDEX 05

Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Education nationale,
de la Jeunesse et des Sports
110 rue de Grenelle
75357 PARIS 07 SP

Monsieur Olivier BROCHET
Directeur de l'AEFE
23 place de Catalogne
75014 PARIS

Lettre Recommandée avec AR

Objet : Préavis de grève

Madame la Ministre,
Monsieur le Ministre,
Monsieur le Directeur,

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983, je vous informe que la FNEC FP-FO dépose un préavis de grève du 01 au 31 mars 2021.

Ce préavis couvre les différentes catégories de personnels de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche qui seraient amenées à décider la grève pour revendiquer :

- l'arrêt des suppressions de postes et les créations de postes nécessaires ;
- l'abandon des remises en cause des statuts, notamment dans le cadre du Grenelle ;
- l'arrêt de la réforme territoriale, des mutualisations et des restructurations de services ;
- le rétablissement d'un ministère de Jeunesse et Sports de plein exercice ;
- un vrai statut pour les AED et les AESH ;
- le rétablissement des cours en présentiel à l'Université ; le retrait de la LPR ;
- le rétablissement du baccalauréat national et l'abandon de Parcoursup ;
- le maintien des personnels médico-sociaux et des adjoints gestionnaires à l'Education nationale : retrait du PDL 4D ;
- l'augmentation des salaires ; le rétablissement des indemnités ZEP ;
- l'abandon définitif du projet de réforme des retraites ;
- le rétablissement des libertés syndicales, le retrait de la loi Sécurité Globale.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, Monsieur le Directeur, à l'assurance de ma parfaite considération.

Clément POULLET
Secrétaire général de la FNEC FP-FO

